

# Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique

## Déclaration du groupe environnement et nature

Cette saisine fut un voyage de découverte. Cet avis nous a amenés à questionner tout le système productif : qui produit quoi, comment et pourquoi. Il démontre bien que les rapports industrie-services - ainsi que l'économie en général et même la société - sont en transition.

Les auditions ont ouvert le champ sur deux volets inattendus : d'une part le pouvoir structurant ou destructurant du numérique, d'autre part l'économie de fonctionnalité et les notions d'usage, de partage et de collaboration qui envahissent à toute vitesse la société, comme l'économie.

Si le constat d'une imbrication forte entre industrie et services s'est imposé rapidement, il a fallu plus de temps à notre section pour explorer la nature du lien étroit entre gestion des ressources naturelles et performance de l'économie.

Le groupe environnement et nature et le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse soutiennent les préconisations visant à rééquilibrer les rapports entre donneurs d'ordre et sous-traitants, en particulier les bonnes pratiques sociales et environnementales envers et dans tout le réseau de sous-traitants dans le cadre de la RSE.

Le large spectre de la saisine a fait que certains aspects n'ont pu qu'être effleurés et a contraint à une expression succincte de réalités plus complexes. Il convient de s'attarder sur l'essor vers l'économie de fonctionnalité, sujet qui tient particulièrement à cœur à nos deux groupes.

Un changement de paradigme s'opère. Le citoyen/consommateur aspire moins à l'accumulation d'un nombre important de biens, et plus à leur usage. Cela permet de sortir d'une logique de production/consommation de masse et d'obsolescence programmée, pour aller vers des produits à plus forte intensité d'usage. Les produits sont conçus pour être modulables, réparables, réutilisables, recyclables, car leur valeur réside dans leur usage.

Cette dynamique appelle au développement d'un vrai secteur - professionnel, artisanal et territorialisé - de l'allongement de la durée de vie des objets (réparation, réutilisation, refabrication, location), complémentaire du secteur déjà mieux développé du recyclage. Le groupe environnement et nature et le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse soutiennent les préconisations en ce sens, notamment l'extension des garanties et les leviers encourageant des modes de consommation respectueux de l'environnement.

La consommation collaborative s'inscrit dans ce mouvement où l'on privilégie l'usage à la possession, ce qui peut contribuer à une utilisation plus efficace des ressources. Attention toutefois, l'économie du partage n'a pas que des aspects positifs, c'est pourquoi il serait pertinent de travailler spécifiquement sur ce sujet dans la prochaine mandature. En fait, c'est tout notre rapport au travail qui risque d'être bouleversé dans ce nouveau paysage qui se dessine. A nous d'adapter notre système de taxation, de contributions sociales ainsi que de couverture sociale afin d'éviter que des pans entiers de l'économie et de la population n'y échappent.

Le groupe environnement et nature et le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse remercient la rapporteure et ont voté cet avis.